

# alsan<sup>®</sup> 400

Étanchéité liquide sous protection lourde  
(dalles sur plots, carrelage collé ou scellé, chape désolidarisée)



- 1 Agrément Technique Européen
- 2 Faible épaisseur
- 3 Monocomposant : mise en œuvre simple
- 4 Cahier de Prescriptions de Pose visé par un Contrôleur Technique
- 5 Grande élasticité
- 6 Plusieurs types de protections possibles : carrelage collé, carrelage scellé, dalles sur plots



## Supports

**En travaux neufs :** béton (éventuellement avec chape rapportée ou forme de pente adhérente) conforme au DTU 20-12, bois (étude particulière), enduit à base de ciment, carreaux et plaques de plâtre.

**En réfection :** béton, revêtements durs rapportés (carrelage scellé ou collé), dalles en pierre, pavés de verre, revêtements bitumineux (consulter **SOPREMA**).

Bien qu'**Alsan<sup>®</sup> 400** résiste parfaitement à la rétention d'eau, une pente de 1 % minimum est recommandée pour éviter les stagnations d'eau.

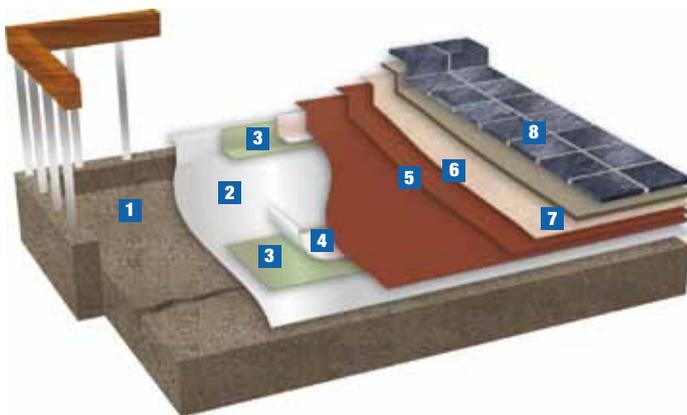
## Destination

Le procédé d'étanchéité liquide **Alsan<sup>®</sup> 400** est destiné aux toitures accessibles, aux planchers intermédiaires ainsi qu'aux parois verticales, en travaux neufs ou en réfection. Il est particulièrement adapté à l'étanchéité de locaux tels que **cuisines, pièces humides, locaux techniques**. **Alsan<sup>®</sup> 400** convient également à l'étanchéité de **jardinières**. Il s'applique aux climats de plaine et de montagne.

# Principes

## Exemple étanchéité sous carrelage collé

- 1 Support béton
- 2 Primaire
- 3 Alsan® 400
- 4 Toile de renfort Alsan®
- 5 Système Alsan® 400 (2 couches)
- 6 Saupoudrage de silice Alsan®
- 7 Mortier-colle
- 8 Carrelage et joint



## Description du procédé

Alsan® 400 est constitué d'une résine polyuréthane monocomposante.

La mise en œuvre du procédé s'effectue selon les indications du Cahier de Prescriptions de Pose visé par un Contrôleur Technique.

Le support doit être sain, plan, propre et sec pour garantir une bonne tenue du système.

Le système Alsan® 400 comprend :

une ou deux couches de primaire dont la nature varie en fonction du support, deux couches d'étanchéité liquide selon la destination de l'ouvrage.

Alsan® 400 constitue, après polymérisation sous effet de l'humidité ambiante, une véritable membrane d'étanchéité.

## Protection

Carrelage scellé ou collé selon DTU 52-1 et règles UPEC.

Carrelage collé : un saupoudrage de silice est effectué sur la deuxième couche d'Alsan® 400 fraîche.

Le collage du carrelage est réalisé après 2 jours de séchage.

Il convient parfaitement à la protection de l'étanchéité en paroi verticale.

Dalles sur un écran antipoinçonnant NTS 170.

Dalles sur plots avec interposition d'un écran antipoinçonnant NTS 170.  
Plots avec embase de 20 cm

Mortier ou béton coulé.

Emploi		Systèmes	
		A	B
		2 couches de 0,600 kg/m <sup>2</sup>	2 couches de 0,750 kg/m <sup>2</sup>
Travaux neufs	Locaux non habités SOUS protection meuble ou dure démontable	A	B
	Locaux non habités SOUS protection dure non démontable		B
Travaux de réfection	Locaux habités		B
	Ouvrages sous isolation inversée		B
	Parois verticales	A	

## Conditionnement

Alsan® 400 : 5 kg et 25 kg.



Toute la documentation, fiches techniques et cahiers de prescriptions de pose sont disponibles sur : [www.soprema.fr](http://www.soprema.fr)

